

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(12\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 20 juin 1872](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 20 juin 1872

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 juin 1872](#)

Lieu de rédaction22, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)

Lieu de destination41, rue du Sentier, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin explique à Cresson que Larue l'a renvoyé vers lui pour obtenir une copie des conclusions d'Esther Lemaire. Il lui demande de lui envoyer à Guise ou bien à Versailles jusqu'à samedi matin. Il lui signale qu'il n'a pas reçu la visite de Lamy. Sur les lenteurs d'une procédure.

### Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Lamy \[monsieur\]](#)
- [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités[Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Versailles \(Yvelines\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)

Collation2 p. (183r, 184r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---